DE L'ARISTOCRATIE,

Ou du pouvoir injuste usurpé par la minorité dans presque tous les gouvernemens, et dans presque toutes les assemblées; et des moyens de résister à ce pouvoir.

Extrait du numéro X, du tome second de la *Correspondance Patriotique*, entre les citoyens qui ont été membres de l'ASSEMBLÉE NATIONALE *constituante*.

ON appelle ARISTOCRATIE la *puissance arbitraire* qu'*un petit nombre* d'hommes *exerce sur un grand nombre*.

Il faut, pour être *aristocratique*, que cette puissance soit *arbitraire*. Car lorsqu'un petit nombre de fonctionnaires publics remplissent au nom du grand nombre, et par sa délégation spéciale, des fonctions auxquelles une autorité est attachée; et quand ils déploient dans ces fonctions, conformément à la loi et pour son exécution tout le pouvoir que la loi leur confie, il n'y a point d'*aristocratie*. Leur pouvoir est celui de la raison, reconnue par le grand nombre qui a *démocratiquement* voulu la loi; et qui, suivant les règles qu'il s'est imposées par elle, prête main-forte à son exécution.

Mais ce n'est pas ainsi que l'entend ordinairement le petit nombre; une autorité méritée, confiée, et,

THE NEWBERRY LIBRARY

ce qu'il trouverait de pis, limitée, ne lui suffit point. Il veut une autorité sans autre règle que son caprice : *pro ratione voluntas*. Il veut pouvoir dire aux autres: *initium sapientiæ timor*. Cependant, il ne peut se dissimuler qu'il est le petit nombre ; qu'en supposant la raison répartie entre les hommes à doses moyennes, ou à peu près égales, on pourrait parier qu'il a tort ; que si l'on examine la puissance effective et des poulmons et des poignets, malgré les petites exceptions que font quelques héros, il serait inévitablement battu. Comment donc faire? Il s'arme, il se discipline, et il emploie tout ce qu'il a d'habileté pour désunir le grand nombre, afin que chaque individu courageux de ce grand nombre qui oserait prendre la défense de la raison, de la justice et de la loi, soit à l'instant écrasé, et par son triste exemple intimide les autres.

C'est ainsi qu'autrefois la noblesse, bardée de fer et montée sur de grands chevaux, opprima nos ancêtres, cultivateurs désarmés, bien plus nombreux qu'elle.

C'est ainsi que la cour de nos rois, qui les tenait eux-mêmes en esclavage, et leur faisait la révérence, à la charge qu'ils ordonneraient, et sur-tout qu'ils lui donneraient, tout ce qu'elle aurait pour agréable, opprimait à l'aide de l'armée et des lettres de cachet, la presque totalité du peuple de France.

C'est ainsi que les prétoriens à Rome égorgeaient les empereurs, en nommaient d'autres, et se faisaient donner les terres et l'argent des citoyens.

C'est ainsi que les janissaires en Turquie font trembler le sultan, le déposent quand ils veulent ; et sans daigner tirer, ou même porter le cimeterre, font marcher à coups de corde, d'arc ou de bâtons blancs, les juifs, les chrétiens, les musulmans même, tous beaucoup plus nombreux que leurs oppresseurs.

Ces janissaires, ces prétoriens ne sont point, ne furent point, comme on le croyait, ou n'ont été que très-instantanément les soldats d'un despote ; car jamais le despote n'a pu, ni osé, leur désobéir. Ils ont constamment été des aristocrates fort redoutables, quoiqu'en extrême minorité dans leur pays.

Si de l'examen des moyens qu'on a pris pour bannir la liberté des empires, on vient à l'observation de ce qui se passe dans leurs subdivisions, dans leurs élémens, dans les assemblées nationales, dans les municipalités, dans les sections, dans les assemblées primaires, dans les corps électoraux, on y verra que malgré l'appui de la raison et de la loi, une majorité nombreuse et vertueuse, malheureusement désunie et sans tactique, est presque toujours forcée de céder à une minorité dont on rirait, si l'on savait à combien peu de monde elle se réduit ; mais qui est unie, exercée, disciplinée, qui fait la guerre, qui la fait à dessein, qui a quelques troupes, ou quelques groupes, payés en argent, beaucoup plus qui ne sont soldés qu'en fanatisme, et qui sait à propos jetter les pierres de l'injure, ou plonger le poignard de la calomnie.

Quand une coalition de cette espèce est formée, voulez-vous savoir, avec certitude, si c'est une *aristocratie?* — Observez si elle respecte la loi. Observez si elle ne tourne pas sa fureur contre tous ceux qui réclament l'autorité de la loi.

Cependant, *la* Loi, c'est la volonté générale; c'est l'expression *démocratique* de la raison et de la puissance du peuple; c'est l'intérêt de la majorité; c'est une règle sévère qui n'aurait aucune acception de personne, qui ferait également obéir tout le monde. Mais, à cause de cela même, elle ne peut convenir à une minorité ambitieuse et factieuse qui veut un gouvernement *arbitraire*, qui veut des moyens de faire périr ses ennemis.

Quelque loi qu'on ait faite, quelque constitution qu'on ait adoptée, et quelque sagesse qu'on ait mise dans les mesures à prendre pour la réformer, il est donc sûr que la loi et la constitution seront attaquées avec violence par toute minorité qui voudra s'arroger un pouvoir *aristocratique*.

Il est sûr que cette minorité invoquera le secours, non pas du peuple, car le peuple voudrait la loi et la constitution qu'il a faites, selon son vœu et par ses représentans, mais celui de quelques troupes, ou fanatiques ou soldées, en très-grande minorité elles-mêmes parmi le peuple, et qui oseront néanmoins usurper son nom et sa souveraineté; aristocratie de troupes, pour soutenir une aristocratie de chefs, soumis eux-mêmes à quelques infiniment petits directoires.

Nous n'exposons pas ici de simples conjectures ; il s'agit de choses où l'expérience éclaire la raison. L'assemblée nationale constituante a long-temps cru combattre l'aristocratie de la noblesse et du clergé, qui se débattaient encore, privés de sens et de vie, au fonds de leur tombeau, tandis qu'elle obéissait, sans le savoir, à une nouvelle aristocratie qui s'était élevée dans son sein, plus puisamment armée pour des intérêts non moins méprisables. Elle s'en est apperçue enfin ; et le jour où elle s'en est apperçue, toute aristocratie a été détruite. Elle a compté la minorité qui se croyait assez habile pour la gouverner toujours, et qui n'était pas délicate sur les moyens. Ils étaient cent ; ils n'étaient que trente, ils n'étaient que dix, ils n'étaient que trois, dont un des trois même n'était pas entièrement dans le secret, gardé par un quatrième hors de l'assemblée.

Comment abattre ces petites aristocraties ? comme on a triomphé le 14 juillet 1789 de la grande aristocratie qui accablait la France ; comme on a fait disparaître, vers le mois de janvier 1791, celle qui s'était introduite dans l'assemblée nationale constituante. La majorité sent qu'elle est opprimée ; elle se lève ; elle dit : *Que ce jeu coupable cesse !* et il est fini.

Sans aucune difficulté, la majorité des Français veut la constitution : sans aucun doute, la majorité de l'assemblée nationale est pénétrée d'un respect religieux pour le serment qu'elle a prêté de la maintenir, et de ne rien proposer, de ne rien souffrir qui

puisse lui être contraire. C'est donc en vain que pour se rendre intéressant et nécessaire on cherche à troubler le peuple et ses représentans, par de pusillanimes terreurs de choses et d'hommes, qui ne peuvent être redoutables que quand on daigne les croire tels. C'est en vain, qu'en affectant un patriotisme plus inquiet, on cherche à persuader qu'il faudrait prolonger la révolution pour faire mieux que la constitution. C'est en vain qu'on déclame qu'il faudrait un *dénouement sanglant*, encore quelques meurtres, encore quelques incendies, encore quelques assassinats, encore quelques pillages, encore quelques violations de la loi et de la constitution, pour consolider la liberté, qui ne peut néanmoins être ni plus grande, ni plus assurée. C'est en vain qu'on veut mettre le noble courage des citoyens au service de quelques passions haineuses ou intéressées, ou, plutôt, l'une et l'autre à-la-fois. La nation, l'assemblée diront : « Notre unique intérêt est dans le maintien de la constitution : notre unique devoir est dans le respect pour les loix constitutionnelles : notre unique bonheur est dans l'*égalité*, la *liberté*, la *propriété*, la *sûreté* qu'elles nous garantissent : que nulle loi ne soit proposée, si elle n'y est conforme. Minorité turbulente, que votre *aristocratie* se taise, le peuple a voulu autre chose que changer de tyrans : regardez-vous, *vous êtes la minorité* ».

Aussitôt que la majorité se connaissant pour ce qu'elle est, pleine de vertus, de lumières et de zèle

patriotique, aura prononcé ces paroles foudroyantes, conformes au devoir de tous les bons français, il n'y aura plus de minorité, ni de majorité; il n'y aura plus d'aristocratie : on aura honte d'être d'un parti, et du sein de la constitution, jailliront toutes les loix réglementaires, fiscales, commerciales et d'administration, que le peuple a chargé ses représentans de faire, dont il a le plus pressant besoin, et qui doivent assurer la prospérité de l'empire.

PONTIUS NEMORACENSIS.

De l'Imprimerie de DU PONT, hôtel de Bretonvilliers, Isle Saint-Louis.